



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

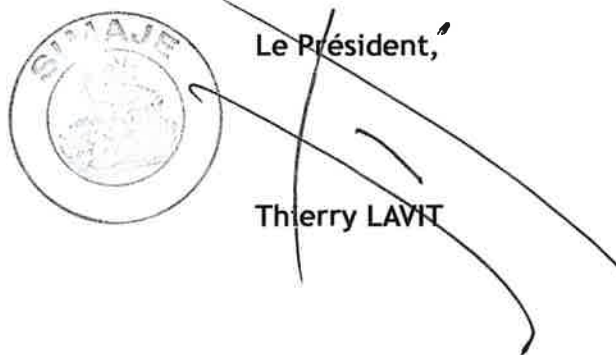
2 JUIN 2026
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

1 - Convention de mise à disposition entre le service culture événementiel de la Ville de Lourdes et le SIMAJE pour l'utilisation des installations de l'école Honoré Auzon



Le Président,
Thierry LAVIT